KODOKAN CLUB COURBEVOIE

21, rue Pierre Brossolette
92400 COURBEVOIE

Tél. /Fax: **0146355668**

http://kodokan-club-courbevoie-judo.fr - E-mail : kcc.secretariat@orange.fr
www.facebook.com/Kodokan-Club-Courbevoie-1054725877990356/
https://www.instagram.com/kodokanclubcourbevoie/channel/

Photo récente

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2023 - 2024
Cadet / Cadette (Né(e) en 2009 – 2008 – 2007)

☐ **Judo Compétition Entraînement (2007)** ☐ **Judo Loisir Adultes (2007)** ☐ **Judo Taïso Santé (2007)**

☐ **Jujitsu Figthing System (2009)** ☐ **Jujitsu-Self-Défense-Combat (2008)**

ECRIRE EN LETTRES CAPITALES

INSCRIPTION **Ancien** ☐ **Nouveau** ☐

« Inscrit saison 2022/2023 »

Nom de l'adhérent : …… ……..**Prénom :** …….....……..**Sexe :** ……..……..…

N° : .....Rue …….....….....Code postal :…….....……

Ville: … ……

Date de naissance **:** ……/……/……..Lieu de naissance : ……..……..…..

E-mail **(ECRIRE EN LETTRE CAPITALES-Merci)**: …… .

Profession **:** ……..…Téléphone :……..

Jour :……Horaire **:**….....Lieu **:**…….....

Couleur de ceinture : …….....…….....….....

Personne 1 à prévenir en cas d'urgence : ……..Tél. : ……..……

Personne 2 à prévenir en cas d'urgence : ……..Tél. : …….....

Demande attestation pour CE *(Cocher la case utile)* : **Oui** ☐ **Non** ☐

Cadre réservé à l'administration du club

☐ 1 Photo ☐ Licence ☐ Signature de la fiche d'inscription au dos

☐ Certificat médical ☐ Justificatif domicile

Paiement ☐ Chèque ☐ Espèces Emetteur :……Banque :……..Montant :….....

Inscription effectuée : le……

LES DROITS D'INSCRIPTION ET LA LICENCE NE SONT JAMAIS REMBOURSES

PREVENIR LE CLUB EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE N° DE TELEPHONE

Comment avez-vous découvert le KCC ? Page jaune, affichage, Internet, bouche à oreille, autre (précisez) :……

Suite au verso ⇨

REGLEMENT D'INSCRIPTION DU KODOKAN CLUB DE COURBEVOIE

Pour le bon fonctionnement de notre association et sa pérennité, il nous est apparu important de préciser, dans l'intérêt de tous les points suivants :

PONCTUALITE :
Nous demandons à tous de respecter les horaires qui sont indiqués (horaires des cours, des rendez-vous pour les rencontres sportives…).

HYGIENE :
Les Arts Martiaux sont pour la plupart des sports de contact. Une hygiène corporelle scrupuleuse est donc de rigueur. De plus, l'utilisation de sandales spécifiques (tongues, zoories ou autres) est obligatoire pour les déplacements entre les vestiaires et les tatamis. La non-utilisation de ces sandales pourra entraîner l'exclusion de façon temporaire voire même définitive en cas de récidive.

RESPECT DES PERSONNES, DU MATERIEL :
Une tenue correcte est exigée pour toute activité au sein du club et lors des déplacements, ainsi qu'au cours des manifestations sportives ou stages. Tout membre de l'association doit veiller à ce que son attitude au dojo ou à l'extérieur de celui-ci soit en accord avec les principes du code moral du judo Français. L'accès au cours ou la participation à une compétition pourra être refusé en cas de manquement caractérisé à ces principes élémentaires, la récidive pouvant entraîner l'exclusion sans remboursement de la cotisation. Bien évidemment, une telle issue doit demeurer exceptionnelle ; les valeurs portées par le judo et le droit à l'erreur font partie intégrante de l'enseignement et du parcours du judoka. La priorité est donnée à l'enseignement et à la transformation de l'individu par l'expérience.

PAIEMENT :
Le paiement de la cotisation annuelle a pour objet l'adhésion au projet de notre club et à ses valeurs. Cette cotisation ne correspond pas au paiement d'une prestation. L'inscription est ferme et définitive. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon, de non-assiduité ou de déménagement. Seules les demandes de remboursement pour raisons médicales liées à la pratique du judo (blessure, sur présentation de justificatifs médicaux) seront étudiées. Les droits d'inscription et les frais de licence ne sont en aucun cas remboursés. Tout trimestre commencé est dû.
Pour une inscription à partir du mois de septembre, le paiement en une seule fois est de rigueur.

LE KODOKAN CLUB DE COURBEVOIE N'EST PAS RESPONSABLE DES VOLS DANS LES VESTIAIRES OU DANS LES SALLES DE SPORT.

Je soussigné (e), Mme, Mlle, Mr. ……

Représentant légal de :……autorise les responsables du club :

- en cas de nécessité, à faire pratiquer sur mon enfant toute intervention chirurgicale ou traitement jugés nécessaires par un médecin,
- à souscrire en mon nom, pour mon enfant, la licence de la Fédération Française de judo

(Cocher la case utile)

☐ Autorise que les photos prises lors des activités du club (cours, regroupement, compétitions, stages, etc..) figurent sur le site Internet du club.

☐ N'autorise pas que les photos prises lors des activités du club figurent sur le site Internet et sur les supports de communication du club

☐ Autorise mon fils ou ma fille à quitter seul (e) le lieu d'entraînement ou de compétition sous ma responsabilité

☐ N'autorise pas mon fils ou ma fille à quitter seul (e) le lieu d'entraînement ou de compétition

☐ J'accepte de recevoir les informations lors des activités du club figurent sur le site Internet et sur les supports de communication

Déclare avoir pris connaissance :
●Des conditions du règlement ci-dessus et m'engage à les respecter dans le cadre des activités du Kodokan Club Courbevoie

●Que les informations contenues dans cette fiche d'inscription sont susceptibles d'être informatisées conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le signataire de la présente dispose d'un droit d'accès et de rectification sur ce fichier pour ce qui le concerne (contacter le secrétariat du KCC) ces informations ne pourront en aucun cas être communiquées à des tiers sans son accord.

●Que je dois en tant que représentant légal d'un club affilié à la F.F.J.D.A, souscrire une licence fédérale proposant une assurance et des possibilités d'extension de garanties complémentaires pour l'accident corporel.

●***Cours assurés si minimum 10 inscrits par cours.***

Attestation / Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur :
Je soussigné, M/Mme……, en ma qualité de représentant légal de ……..
Atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature « lu et approuvé » du représentant légal :